

La francophonie ivoirienne : variétés ou continuum linguistique(s) ?

Pierre Adou Kouakou KOUADIO

pierreadou.pa@gmail.com

Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

Jacques Denos N'ZI YAO

jacquesdenosnzi@yahoo.fr

Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

Abstract: Inherited from colonization, the French language was adopted by all the components of the different social strata of the Ivorian population. According to the work carried out by some researchers on the question, there are French-specific uses and varieties that are specific to each component depending on whether the speaker is in school, not in school or with little schooling. Thus, based on the reflections of researchers on the Ivorian “Francophonie”, this article aims at studying the characteristics of the existing borders between the different varieties of French used in Côte d'Ivoire.

Keywords: *francophonie, Côte d'Ivoire, variety, continuum, linguistics.*

0. Introduction

L'implantation du français en Côte d'Ivoire relève de l'histoire coloniale du pays. Langue de la colonisation et langue étrangère, elle a été adoptée par les premières autorités ivoiriennes comme l'unique langue officielle¹ du pays au détriment des langues locales (une soixantaine selon les estimations). Le français revêt dès lors les fonctions de langue de l'administration, de l'enseignement, du discours officiel, des médias, de l'insertion sociale, etc.

¹ Article 1 de la première constitution ivoirienne, votée le 03 /11/1960.

En plus d'être utilisée par l'élite intellectuelle, la langue française sert de moyen de communication dans divers milieux et secteurs d'activités de la société ivoirienne. Le français permet la communication intercommunautaire pour une population ivoirienne hétérogène, composée d'autochtones de langues maternelles différentes et d'allogènes de nationalités diverses. La langue française réussit à s'imposer comme langue véhiculaire, avec le manque d'unanimité sur un véhiculaire parmi la soixantaine de langues endogènes, et aussi comme une langue vernaculaire pour certains (N. J. Kouadio, 2008). Son cadre d'utilisation s'étend aux situations informelles (la rue, les marchés, les gares routières...) où elle est largement utilisée par une population majoritairement analphabète ou peu scolarisée, qui apprend la langue de façon informelle. L'élargissement de son champ d'utilisation et l'influence constante des langues nationales, à laquelle elle est soumise, vont induire la diversification de ses usages.

Le français en Côte d'Ivoire se décline ainsi en une pluralité d'usages. À partir du français standard, naissent plusieurs variétés non-standards. Les recherches en linguistique² appliquée sur la question parlent globalement de quatre variétés de français : le français standard (FS) qui est le français de l'élite, le français populaire ivoirien (le FPI) qui est utilisé par les personnes analphabètes ou peu lettrées, le français ivoirien (FI) est le français des cadres moyens et des personnes n'ayant pas fait d'études supérieures, et le nouchi qui représente le parler des jeunes. Cette classification implique que chaque variété correspond à l'usage d'un groupe de locuteurs socialement catégorisé. Cela témoignerait d'une rigidité effective entre les frontières de ces variétés, c'est-à-dire que tel groupe social ne peut pas parler comme un tel autre groupe. Toutefois, l'on remarque qu'il arrive que dans l'utilisation concrète de ces variétés, certains locuteurs arrivent à utiliser plusieurs variétés dans une situation de communication bien définie. Ils sont capables de passer d'une variété à une autre sans que cela ne gêne l'intercompréhension. Il n'y aurait donc pas de frontière nette entre ces variétés pour ceux-ci. Ce constat laisse penser qu'il s'agit ici d'un continuum intralinguistique du français.

Dans ce travail de recherche, nous essayerons de montrer les caractéristiques de la francophonie ivoirienne. Autrement dit, il s'agit de montrer les caractéristiques des pratiques langagières des populations ivoiriennes en français. C'est dans cette optique que s'inscrit notre sujet qui est intitulé : « *La francophonie ivoirienne : variétés ou continuum linguistique(s) ?* ».

Ainsi dans l'articulation de ce travail, la première partie consistera à présenter et à situer l'objet d'étude. Dans la deuxième partie, il sera question, de prime abord, de présenter le cadre théorique et les notions clés de la recherche. Ensuite, nous ferons une recension et une synthèse de quelques travaux effectués sur la francophonie ivoirienne. Enfin, nous traiterons de la méthodologie adoptée pour conduire la recherche. La troisième partie

² N. J. Kouadio, J.-M. Kouamé, A. B. Boutin, A. A. Aboa, P.A. Kouadio...

comportera les résultats et les analyses des enquêtes menées à partir des travaux de certains chercheurs sur la question.

0.1. Origine du choix du sujet et explication du sujet

Les différentes variétés du français témoignent de son dynamisme dans le paysage linguistique ivoirien. Cette diversification des usages est le fruit du phénomène de la variation auquel la langue est sujette. Ces variétés sont nées de l'effort d'appropriation de la langue française par les Ivoiriens (Aboa, 2009). Le français, à travers ses variétés non-standards, sert de véhiculaire au sein d'une population composite et aussi de pallier le besoin d'avoir un ou des moyens d'expressions plus représentatifs des réalités socio-culturelles ivoiriennes empreintes dans les langues locales. Dans la classification, les spécialistes en tiennent compte des caractéristiques sociales, professionnelles, et socio-économiques des populations ainsi que de leurs compétences linguistiques. Ceci pour dire que la langue est parlée de manière différente d'une classe sociale à une autre, également d'un individu à un autre. Cependant, l'on remarque de plus en plus que certains locuteurs ont un répertoire étendu qui leur permet de passer d'une variété à une autre dans des situations de communication identique sans qu'il y ait de l'incompréhension dans l'échange. Par contre, d'autres n'ont qu'une seule variété comme moyen d'expression. C'est ce constat qui va nous pousser à mener ce travail de recherche, qui est intitulé : « *La francophonie ivoirienne : variété(s) ou continuum linguistique(s) ?* ».

Selon les spécialistes de la francophonie en Côte d'Ivoire, elle a une définition plurielle vue les différentes variétés qui la composent. Plusieurs études linguistiques ont été menées sur le dynamisme de ces usages. On note ainsi que ces variétés sont aussi bien présentes à l'oral qu'à l'écrit et que certaines, non-standards, dépassent le cadre des situations informelles pour se retrouver dans des situations formelles (à l'école, dans l'administration, dans la littérature...). Certains locuteurs ont la capacité d'utiliser ces variétés de différentes manières selon plusieurs paramètres, mais d'autres n'y arrivent pas. Dans cet article, nous comptons faire une revue bibliographique de quelques travaux effectués sur le dynamisme du français en Côte d'Ivoire. Il s'agira, pour nous, de faire part de l'état des recherches effectuées sur la question, de présenter les points de vue des chercheurs sur les caractéristiques de cette francophonie et d'en faire une synthèse.

0.2. Problématique

Héritée de la colonisation, la langue française est dynamique dans le champ linguistique ivoirien. Elle est présente dans tous les milieux et secteurs d'activités de la société, elle est utilisée par différentes personnes de manières différentes. Les études linguistiques entreprises sur le sujet attribuent à chaque classe sociale une forme de français qui lui est propre. Cependant, dans l'évolution de ces variétés, de leurs apparitions jusqu'à maintenant, au vu de

leur dynamisme, on remarque des changements significatifs. Ainsi, il est de plus en plus difficile d'attribuer une variété bien déterminée à une classe sociale ou à un type de locuteurs spécifiques. Certains locuteurs d'un certain niveau social sont en mesure d'utiliser presque toutes les variétés dans une même situation de communication sans que cela n'altère le sens et la compréhension du message, tandis que d'autres ne se limitent qu'à une seule variété dans toutes les situations où il leur est permis de parler le français. De ce qui précède, se pose le problème principal suivant :

Comment se caractérise la francophonie ivoirienne? Serait-elle un ensemble de variétés distinctes ou réparties dans un continuum linguistique ?

Cette question principale entraîne les questions secondaires suivantes :

- les variétés du français s'interpénètrent-elles ou sont-elles étanches à l'usage ?
- les locuteurs utilisent-ils les variétés comme des entités rigides ou des entités continues sans frontières précises ?
- quelles sont les caractéristiques du continuum linguistique dans le français de Côte d'Ivoire ?

0.3. Hypothèses de l'étude

Des questions soulevées dans la problématique, nous pouvons émettre les hypothèses suivantes :

L'hypothèse principale est que le français en Côte d'Ivoire est composé d'un ensemble de variétés linguistiques qui sont difficiles à délimiter dans les pratiques linguistiques des locuteurs.

Les hypothèses secondaires sont les suivantes :

- les variétés sont étanches pour certaines catégories sociales mais il n'existe pas de frontières fixes entre elles dans les usages de certains locuteurs ;
- les conditions d'apprentissage de la langue n'étant pas les mêmes, les performances linguistiques des locuteurs diffèrent dans l'utilisation concrète des variétés ;
- il y a des locuteurs susceptibles de communiquer dans un continuum et de faire varier celui-ci par contre certains n'utilisent qu'une seule variété linguistique peu importe la situation de communication ;
- le continuum se spécifie selon la classe sociale, le niveau de scolarité, la situation et l'enjeu de la communication.

0.4. L'enquête

Pour mener à bien notre travail, nous avons fait de la recherche documentaire, utilisé la technique de l'enquête écologique pour recueillir notre corpus et effectué quelques entretiens semi-directifs.

La recherche documentaire a consisté à une recension de plusieurs écrits (ouvrages et publications) qui traitent de la francophonie ivoirienne. En effet, la

recherche documentaire est un pan important dans notre travail de recherche, elle nous a permis de remarquer l'intérêt des chercheurs sur la question, caractérisé par une profusion d'écrits scientifiques sur le sujet.

I. Approche définitionnelle des notions de continuum linguistique et de francophonie

Selon J. Dubois et *al.* (2002), la notion de continuum linguistique social s'applique à toute situation linguistique dans laquelle il n'y a pas « *discontinuité entre les variétés haute (s), moyenne (s), et basse (s)* ». Pour rappel, la notion de continuum a été initiée par Derek Bickerton,³ critique de William Labov. Il propose la notion de « continuum » en remplacement à la notion de « sous-systèmes en conflit » de W. Labov. Historiquement, cette perspective plonge ses racines dans des approches quantitatives de la créolistique dont l'ouvrage de référence est toujours de D. Bickerton⁴. Selon la conception créolistique, il existe entre le créole le plus pur (basilectale) et la langue lexicatrice (l'acrolecte), une zone intermédiaire dite mésolectale plus ou moins poreuse qui permet un glissement sans rupture entre les formes linguistiques représentées à des proportions variables et quantitativement mesurables. De ce fait, un continuum est caractérisé par des transitions continues entre les différents pôles du diasystème (F. Jablonka, 2007 :1).

Pour S. Mufwene⁵, le continuum équivaut à une zone intermédiaire qui est la variété mésolectale. Cette zone poreuse permettrait une migration vers la variété acrolectale et basilectale. Il serait aussi un mélange des structures basilectale et acrolectale, selon la compétence du locuteur à maîtriser, plus ou moins bien, la variété standard qu'il cible. L'auteur distingue deux types de continuums :

- le continuum créole, présent dans les situations créoles ;
- le continuum linguistique et langagier, qui paraît dans les situations où des locuteurs d'une même communauté linguistique utilisent la même langue.

Nous retenons donc que dans un continuum, on pourrait passer d'une variété prestigieuse (acrolecte) à une variété plus basse (basilecte), en transitant par une variété jugée moyenne (mésolecte) et poreuse de sorte à permettre un glissement d'une variété à une autre. La notion de continuum linguistique signifie une absence de cloisonnement et d'étanchéité entre des variétés linguistiques. Les frontières entre les variétés disparaissent ou deviennent souples. Ces différentes variétés s'interpénètrent. En d'autres termes, les formes d'une variété s'entremêlent avec celles d'une ou d'autres variétés dans le discours des locuteurs. Le continuum se vérifie lorsque ce glissement entre

³ Cité dans : Boutin, Akissi Béatrice (2002) : *Description de la variation : études transformationnelles des phrases du français de Côte d'Ivoire*, Thèse de doctorat, Université de Grenoble III.

⁴ Bickerton, Derek (1975): *Dynamics of a creole system*.

⁵ Mufwene, Salikoko : « Les continus créoles, linguistiques, et langagiers ». [En ligne], Disponible sur : [http://www.google.com/Continuum linguistique/documents PDF](http://www.google.com/Continuum%20linguistique/documents%20PDF) (page consultée le 30/05/2015).

variétés, dans une situation de communication, n'a pas d'incidence sur l'intercompréhension dans le discours.

En Côte d'Ivoire, les variétés de français ont des caractéristiques sociales. Ainsi, on pourrait se situer dans un continuum linguistique et langagier du français d'ordre social.

Quant à la francophonie, elle désigne l'ensemble des pays ayant en partage la langue française. Elle peut être appréhendée aussi en tant qu'une organisation internationale, politique et économique, historique et culturelle entre des pays ayant un lien avec la langue française. Dans cette approche elle est notée « Francophonie » (S. Kube, 2005 : 9). Dans une approche linguistique du français, elle désigne aussi l'ensemble des locuteurs parlant le français (J. Dubois et *al.*, 2002). Dans ce cadre elle est notée « francophonie ». C'est dans ce dernier cadre que se situe notre étude.

En quittant son espace géographique originel (France) pour se propager dans le monde (Amériques, Afrique, Asie etc.), le français va acquérir des variabilités importantes. Ceci va spécifier son usage dans ces nouvelles aires. R. Chaudenson⁶ a tenté de structurer les différentes situations linguistiques de la francophonie à l'aide d'une grille qui combine les facteurs géopolitiques, historiques et sociolinguistiques. Cette structuration aboutit à un classement dont les pôles sont *le status* (qui relève des institutions, des fonctions et des représentations) et *le corpus* (productions et compétence des locuteurs). De ce classement, il ressort que l'usage du français prend plusieurs formes selon le lieu et les conditions de son implantation. La francophonie devient ainsi une représentation plurielle en ce sens qu'on distinguera la francophonie québécoise, la francophonie suisse, la francophonie camerounaise, la francophonie ivoirienne... Boudreau *et al.* (2003) soutiennent que cette diversité de la francophonie relève aussi du fait que : « *tous les francophones ne partagent pas la même image de la norme* ».

On pourrait définir la francophonie ivoirienne comme l'ensemble des usages du français dans l'espace ivoirien. La forme de français qui illustre la norme de référence est le français standard, il est plus proche du français de référence internationale (le français de France). Les autres variétés sont empreintes des réalités socio-culturelles ivoiriennes.

II. La variation linguistique dans le contexte de la Côte d'Ivoire : le cas du français

De son implantation jusqu'à nos jours, le français s'est scindé peu à peu en une multiplicité de formes. Cette diversité de formes traduit l'impact de la variation linguistique sur le français en Côte d'Ivoire.

⁶ Cité dans : Boutin, Akissi Béatrice (2002) : *Description de la variation : études transformationnelles des phrases du français de Côte d'Ivoire*, Thèse de doctorat, Université de Grenoble III.

La langue française est très dynamique dans ce pays. Les études linguistiques qui se sont fondées sur l'usage du français par les populations, identifient trois formes de variétés non-standards; il s'agit du FPI, du FI, et du nouchi⁷. Ce constat n'était pas le même lors de la colonisation.

Dans la phase de l'imposition du français pendant cette période, l'on remarquait déjà une différence entre l'usage du français des colons et celui des populations locales. Ces populations étaient, pour la majorité, analphabète et avait donc des difficultés à maîtriser le français. C'est dans leur effort constant de vouloir parler le français que l'on a assisté à l'émergence des premières variétés populaires du français⁸ : « le français des tirailleurs » (utilisé dans les interactions en français dans l'armée par les subalternes noirs) et le « petit-nègre » (utilisé dans les interactions en français par les ouvriers). Après les indépendances, l'on assiste à l'apparition d'autres variétés telles que :

- le français populaire ivoirien (FPI), qui s'est constitué à partir du « petit-nègre »;
- le français ivoirien (FI) ou le français des scolarisés ;
- et le nouchi qui est un parler jeune.

Ces variétés sont caractéristiques de la situation sociale de leurs différents locuteurs. Leur classement et leurs caractéristiques, ainsi que celles des locuteurs susceptibles de les utiliser, nous font dire que ces usages du français s'inscrivent dans une variation linguistique d'ordre diastratique ou sociale. En d'autres termes, ce sont des sociolectes.

Ainsi, nous retenons brièvement que la variation linguistique est un phénomène inhérent au français en Côte d'Ivoire. Elle est une réalité indéniable au vu des divers usages de français qui sont recensés dans les pratiques linguistiques des populations.

2.1. Quelques caractéristiques des variétés de la francophonie ivoirienne et les techniques d'approche des données d'enquête

Ce point consistera à faire une présentation de quelques caractéristiques des variétés (non-standards) du français de Côte d'Ivoire. Ce sont le Français Populaire Ivoirien, le Français Ivoirien et le nouchi. Pour y parvenir, nous nous appuyerons sur les caractéristiques de celles-ci déjà énumérées dans les travaux de chercheurs tels : N. J. Kouadio (1999 et 2008), C. Brou-Diallo (2004), N. K. Ayewa (2005), P. A. Kouadio (2011 et 2014), J-M. Kouamé (2012).

Il sera question de relever quelques particularités (non-exhaustives) du français en Côte d'Ivoire définis dans ces travaux. Les illustrations sont tirées de nos données d'enquête.

⁷ Nous présenterons les caractéristiques de chacune de ces variétés dans la troisième partie de ce travail.

⁸ Voir Boutin, Akissi Béatrice (2002) : *Description de la variation: études transformationnelles des phrases du français de Côte d'Ivoire*, thèse de doctorat, Université de Grenoble III.

2.1.1. Le français populaire ivoirien (FPI)

C'est le français utilisé par les non ou peu-scolarisés.

Caractéristiques phonétiques-phonologiques

[ʃ] est prononcé [s].

(1) « Machine » qui est prononcé *massine* [masin].

Caractéristiques morphosyntaxiques du FPI

• Absence du pronom impersonnel « il » : (2) « *Ø faut la toucher* ».

• Absence du morphème « ne »⁹ : (3) « *qui Ø fait rien* »

• Disparition de la catégorie du genre et du nombre, absence du déterminant dans le GN et utilisation du générique : (4) « *Ø contrôleurs* », « *Ø épreuves physiques* », « *Ø élèves d'Abidjan* », « *Ø carte de bus* ».

• Marque d'actualisation : -là, postposé aux noms qui a une valeur de défini-déictique

(5) « *leur grève là* », « *la prime d'assurance là* ».

(6) « *ce n'est pas dans cahier ça là* ».

• Usages abondants de contraction : ces usages font disparaître le pronom impersonnel « il »

(7) « *y'a n'en* » : « *y'a n'en qui vont...* ».

(8) « *y'a n'en pas* »

• Néologisme sémantique (modification du sens des mots et des expressions du français central) : (9) « *ça gagne pas...* » pour « la somme ne vaut pas... »

2.1.2. Le français ivoirien (FI)

Caractéristiques phonétiques-phonologiques

Selon certains ouvrages, les caractéristiques phonético-phonologiques sont presque les mêmes pour le FPI et le FI (C. Brou Diallo 2004 et N. K. Ayewa 2005). Ceci marquerait une difficulté à classer de façon précise les traits relevés dans ce domaine pour chacune des variétés. L'analyse de notre corpus montre en effet que les particularités phonético-phonologiques (délabialisation, confusion...) sont plus marquées dans les énoncés FPI que ceux en FI.

Par contre on remarque quelques différences au niveau morphosyntaxique et lexical.

⁹ L'absence du « ne » de négation dans les productions orales en français se généralise de plus en plus, et n'est pas typique au français de Côte d'Ivoire. Pour C. L. Benveniste (2010 : 48), ces usages sont de plus en plus légitimés à l'oral dans le français de France. Il en est de même pour certaines contractions, en l'occurrence les formes orales ; *ya* pour *il y'a* et *ta* pour *tu as*. Ces emplois sont usuels à l'oral dans le français contemporain.

Caractéristiques morphosyntaxiques

Emploi du sens hypothétique de l'auxiliaire « aller » à l'imparfait

(10) « *Vous n'allez pas avoir votre examen* »

Caractéristiques lexicales

•emprunts aux langues ivoiriennes

(11) « *allico* » emprunt au baoulé pour désigner des frites de banane plantain,
« *bobo* » emprunt au baoulé pour désigner un sourd-muet.

(12) « *wotro* » pour désigner un pousse-pousse (dioula).

(13) « *attiéké, abodjama* » pour désigner de la semoule de manioc (empruntés respectivement au baoulé et à l'ébrié).

•Utilisation de particule dicto-modale

(14) [dɛ] « *dè !* »

•Néologisme

(15) « *gros-bras* » pour signifier un loubard

(16) « *coco* » forme d'adresse affective.

•Dérivation verbale

(17) « *machetter* » (blesser à la machette), « *grèver* » (faire la grève)

•Extension de sens

(18) « *Tonton* », « *maman* », « *la vielle* », pour appeler une personne d'un certain âge

•Glissement de sens

(19) « *Corps-habillés* » (force de l'ordre et de sécurité)

•Extension d'emploi

(20) « *Lancer coup de poings* » pour « se battre, se bagarrer »

(21) « *ça fait trois jours on roulait pas* » pour « on ne conduisait pas depuis trois jours ».

•Allongement vocalique

[ʒuska :] *jusqu'aaa* pour marquer la quantité excessive, la durée...

•Euphémisme

(22) « *elle aime jeton* » pour « elle est cupide ».

•Structures phrastiques ressemblant à une traduction littérale des langues locales.

(23) « *c'est ça je suis en train de parler quelque chose là* » pour « c'est ce que je tente d'expliquer ».

(24) « *vous êtes même chose* » pour dire « vous êtes tous pareil ».

2.1.3. Le nouchi

Caractéristiques phonético-phonologiques

•Simplification consonantique. [ʒ] est prononcé [j].

(25) « Manger » prononcé *manyé* [māje].

(26) « j'ai » pour *yai* [jɛ]

Caractéristiques lexicales

•Changement de sens

(27) « *bois* » pour « copine »

(28) « *son* » pour « rumeur »

(29) « *paquet* » pour « gros, grosse » (ibidem)

•Emprunts aux langues locales ivoiriennes (dioula, baoulé, bété,...)

(30) « *faire wôyô* [wɔyɔ] » pour « faire une ambiance musical » « *sagba* » pour « soulever de force ».

(31) « *môgô* [mɔgɔ] » pour « homme ».

•Emprunts aux langues étrangères (anglais, espagnol,...).

(32) « *go* » pour « petite amie ».

•néologisme

(33) « *Gnambro* » pour désigner « syndicalistes véreux qui posent des taxes injustifiées aux transporteurs ».

3.1.4. Approche analytique

Les formes contractives *ya*, *ya pas*, le défini-déictique *là*, l'omission du déterminant, du « *ne* » de négation, et les omissions de l'impersonnel *il*, précédemment décrit comme des traits du FPI, sont des traits que l'on retrouve également en FI et parfois en nouchi. En clair, plusieurs formes morphosyntaxiques du FPI peuvent être retrouvées en FI. De ce fait, la différenciation nette entre le FPI et le FI sur la base de ces caractéristiques devient floue et difficile à observer. Ces faits viennent soutenir l'hypothèse de P.A. Kouadio (2014 ; 5), selon laquelle il est presque impossible de faire une opposition entre le FPI et le FI, les deux variétés ayant fusionné au fil du temps. C. Brou-Diallo (2004) poursuit dans le même sens en soulignant qu'il y'a une confusion presque totale entre ces deux variétés. Elles ont des caractéristiques qu'on peut rencontrer dans l'une comme dans l'autre. Nous postulons donc que les traits cités plus haut sont des variables qui confirment un continuum linguistique entre le FPI et le FI.

La différenciation entre ces deux variétés, même si elle est difficile, peut souvent s'appréhender au niveau phonético-phonologique pour le FPI et une structure phrastique et lexicale du FI plus élaborées et plus proche de celle du

FS (par rapport au FPI). Nous proposons deux énoncés tirés de notre corpus pour illustrer ce fait. Ainsi les énoncés (Corpus formel 7) :

(34) Ø *travail zé fais là si ti as payé, toi ti as gagné zé té donne...*

(35) Ø *Tablette là ça coute combien ?*

Bien que ces deux énoncés présentent des caractéristiques similaires au niveau de la détermination (omission) et de l'utilisation du défini-déictique *là*, on remarque une déformation récurrente des phonèmes en (34) (délabialisations, confusions consonantiques) qui n'apparaît pas en (35). On pourrait ainsi en déduire que (34) est un énoncé FPI et (35) un énoncé FI.

3.2. Le continuum linguistique du français en Côte d'Ivoire

L'étude que nous avons effectuée détermine la présence d'un continuum intralinguistique du français en Côte d'Ivoire. Vu globalement, ce continuum présente une forme acrolectale qui est le français standard (le français officiel), une variété mésolectale qui est le FI et une zone basilectale qui comprend le FPI et le nouchi. Le FI est l'usage qui caractérise le continuum de la francophonie ivoirienne. C'est une variété hybride difficile à délimiter car elle est usuellement influencée par les autres usages (FPI, nouchi et FS). Cette assertion vient appuyer celle de P. A. Kouadio (2014 : 5). Selon l'auteur, le FI est le lieu de rencontre des caractéristiques lexicales et morphosyntaxiques du nouchi et du FPI, mais également sa structure syntaxique sous-jacente est calquée sur celle des langues locales ivoiriennes. Ainsi, Les imbrications et inférences des caractéristiques des autres variétés de français au niveau du FI confirme la position mésolectale et centrale de cet usage dans le continuum du français de Côte d'Ivoire. Selon F. Jablonka (2007 :1) la position mésolectale est une zone poreuse où se rencontre les formes linguistiques des autres composantes du continuum, également cette zone permet un glissement sans rupture d'un usage à un autre en effaçant les cloisons de chaque variété du continuum. Boutin (2002) et P. A. Kouadio (2014) soutiennent que la norme endogène du français de Côte d'Ivoire se construit progressivement à partir du FI, vu son hétérogénéité aux autres variétés. Spécifiquement, le continuum linguistique du français prend diverses formes en fonction des compétences linguistiques des locuteurs et des situations d'énonciation dans lesquelles ils se trouvent. On peut à ce niveau dire que les pratiques linguistiques des Ivoiriens sont de diverses caractéristiques. Les variétés linguistiques du français se distinguent difficilement les unes des autres à l'usage. Elles sont étanches et continues. Selon J-M. Kouamé (2012 : 9), elles n'évoluent pas toujours dans des cloisons étanches. Elles font plus souvent chemin ensemble dans le discours des locuteurs.

Le développement du français ivoirien en continuum brouille les pistes de la description linguistique (K. Ploog)¹⁰. Ceci pour dire qu'il est difficile de

¹⁰ Citée dans Kube, Sabine (2005) : *La francophonie vécue en Côte d'Ivoire*, L'Harmattan, Paris.

distinguer nettement les critères qui différencient une variété d'une autre. Nous avons été régulièrement confrontés à cette difficulté dans l'identification et la classification des caractéristiques des variétés du français lors des analyses.

3.3. Les pratiques linguistiques et les spécificités du continuum linguistique en FCI

Le continuum linguistique se spécifie en fonction des locuteurs et de leurs caractéristiques, de la situation et de l'enjeu de la communication. L'enjeu partagé dans un échange linguistique est l'intercompréhension des messages échangés. L'intercompréhension est gage de la vitalité de la communication. Dans les situations informelles, les variétés non-standards du français sont dynamiques au cours des échanges. Les usages des locuteurs dans ce domaine sont caractérisés par une intercompréhension communicative parfaite. Dans les situations formelles, l'usage exclusif de la norme officielle n'est pas régulier. Certains locuteurs, malgré leur niveau d'instruction élevé, utilisent des formes endogènes du français. L'usage de ces formes est motivé par le type de locuteur avec lequel ils échangent. Les locuteurs scolarisés semblent avoir un riche répertoire du français et de ses variétés. Ainsi, dans la communication, ceux-ci adaptent leur discours à celui de l'interlocuteur pour parvenir à une compréhension parfaite entre les acteurs de la communication. (J-M. Kouamé 2012, K. Ploog, 2002)

On retient que :

- les locuteurs scolarisés sont les plus susceptibles d'atteindre le pôle élevé du continuum (le français standard),
- les travailleurs de l'informel alternent avec des variétés non-standards ou dans des continuums caractérisés par ces variétés,
- il y a un continuum entre les usages du français dans les cadres énonciatifs informels et ceux des contextes formels,
- les continuums linguistiques des locuteurs qui ont un niveau d'instruction élevé sont motivés par la situation de communication, l'enjeu, et une adaptation du discours pour faciliter l'intercompréhension.
- la présence de formes non-standards dans les cadres formels est une matérialisation du conflit linguistique entre les normes endogènes et la norme exogène du français (A. B. Boutin *et al.*, 2011).

3.4. La notion de continuum linguistique dans les travaux de recherche sur le FCI

On peut faire une approche diachronique des études portées sur la francophonie ivoirienne car les hypothèses diffèrent selon le temps. Le continuum linguistique du français est perçu de différentes manières selon le temps, car le nombre de variétés a évolué et elles sont très dynamiques. Ces divers points de vue d'auteurs sont présentés ci-dessous avec des représentations

qu'il est difficile de décrire le continuum linguistique abidjanais en se fondant sur les catégories sociales (niveau de scolarisation) des locuteurs.

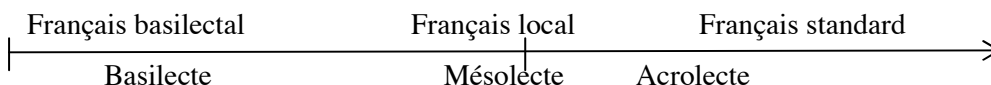


Schéma 3 : Le continuum selon Knutsen

Sabine Kube écrit un ouvrage : « *La francophonie vécue en Côte d'Ivoire* », paru aux éditions l'Harmattan en 2005. Elle y soutient que le français de Côte d'Ivoire ne doit pas être perçu comme une réalité homogène. C'est un ensemble de variétés comprenant une forme standard et des variétés non-standards. Dans son ouvrage, elle présente les résultats d'une enquête menée sur les productions langagières des élèves d'Abidjan (Capitale économique de la Côte d'Ivoire) et leurs avis sur le nouchi. Les résultats de cette enquête montrent que les élèves utilisent le nouchi fréquemment et se le représentent comme un langage identitaire. Les productions langagières de ceux-ci en français sont beaucoup influencées par les variétés non-standards. L'auteur stipule donc qu'il est impossible de faire une distinction exacte entre les variétés de français, et difficile de les associer à des classes sociales particulières. Elle reprend ainsi les conclusions de Ploog (2002)¹² selon lesquelles, chaque locuteur ivoirien dispose d'un répertoire varié de ces variétés, qu'il utilise selon la situation de communication.

Dans son article paru en 2006 dans la revue *Le français en Afrique*, intitulé « Le nouchi et les rapports Dioula-Français », N. J. Kouadio argue que les variétés de français présentent en Côte d'Ivoire font partie d'un continuum dont le pôle supérieure serait le français standard (FS) et le pôle inférieure serait composé du FPI et du nouchi. Le français ivoirien (FI) représenterait la zone intermédiaire entre les deux pôles. Pour lui, le FPI est en train d'être supplanté par le nouchi qui est très dynamique ; d'où leur assemblage dans le pôle inférieur du continuum. On assisterait aussi à un rapprochement entre le FI et le FS. Il poursuit cette même argumentation dans deux autres articles, « Le français : langue coloniale ou langue ivoirienne ? » paru en 2007 dans la revue *Hérodote* n°126, et en 2008 « Le français en Côte d'Ivoire : de l'imposition à l'appropriation décomplexé d'une langue exogène », publié dans la revue *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*. Il y ajoute que le nouchi et le FPI se concurrencent dans le pôle inférieur mais aussi que les variétés acrolectale (FS) et mésolèctale (FI) se rapprochent et se confondent de plus en plus.

¹² Cité dans Kube, Sabine (2005) : *La francophonie vécue en Côte d'Ivoire*, L'Harmattan, Paris.

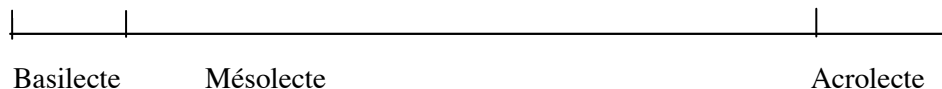


Schéma 4 : Le continuum selon Kouadio (2006)

En 2009, A. A. Aboa, dans son article « La francophonie ivoirienne : enjeux politiques et socioculturels » (*Revue Baobab* n°5), reconnaît qu'il est difficile de scinder les différentes variétés de français en Côte d'Ivoire dans le parler des locuteurs. Ainsi ces variétés ne sont pas rigides à l'usage et on peut les retrouver presque toutes dans le discours d'un locuteur ivoirien.

J-M. Kouamé (2012) soutient aussi cette idée dans un article publié dans la revue *Note de recherche de l'ODSEF*, intitulé « La langue française dans tous les contours de la société ivoirienne ». Il soutient que les variétés du français en Côte d'Ivoire ne sont pas « étanches » et « s'interpénètrent ». P.A.K. Kouadio écrit en 2014, dans le même sens, un article « Quelques particularités syntaxiques du français parlé de Côte d'Ivoire » (*LTML*), dans lequel il fait une synthèse sur l'évolution des variétés, des caractéristiques de celles-ci, et des positions d'auteurs sur la rigidité des variétés. Dans cet article, il soutient également que les variétés du français de Côte d'Ivoire s'inscrivent toutes dans un continuum linguistique dont le mésolecte est le FI.

Au terme de ce point, nous constatons qu'il est difficile de trouver un consensus sur la représentation du continuum linguistique des variétés du français. Ceci est dû au fait que certaines variétés n'ont pas encore de statut ou ne sont pas reconnues comme telles (variétés non-standards). Les points de vue sont divergents d'un auteur à un autre. On remarque en général, une représentation du continuum linguistique qui comprend une ou des formes basilectale(s) (FPI et/ou nouchi), une forme mésolectale (FI) et une forme acrolectale (FS).

De ce qui précède, nous retenons qu'il nous a permis de faire une revue de la littérature sur quelques travaux portant sur le français en Côte d'Ivoire, sur la notion de variation linguistique et la notion de continuum linguistique dans le FCI. En ce qui concerne le français de Côte d'Ivoire, l'on a pu déterminer le nombre de variétés de français qui composent la francophonie ivoirienne. Il a été aussi question de voir l'évolution de ces variétés, ainsi que les types de locuteurs qui sont susceptibles de les utiliser.

Pour ce qui est de la variation linguistique, notre attention a été portée sur le fait que c'est un phénomène inhérent à toute langue et les études linguistiques font de plus en plus florès dans ce domaine.

Enfin, sur la question du continuum linguistique du français, nous retenons que la synthèse des différentes hypothèses d'auteurs serait que le continuum est une réalité évidente mais difficile à cerner dans le cas de la francophonie ivoirienne. Ce

continuum serait composé des variétés du français en Côte d'Ivoire. Il s'agirait donc d'un continuum intralinguistique. Synchroniquement, il est difficile de se situer avec exactitude sur cette notion. Nous sommes donc en mesure de dire que la notion de continuum demeure toujours une problématique en ce qui concerne la francophonie ivoirienne. Toutefois, ces différentes représentations des variétés de français, montrent bien que le français est dynamique et très présent dans le paysage linguistique ivoirien.

Conclusion

Notre recherche avait pour but d'identifier les caractéristiques de la francophonie ivoirienne. En effet, il s'est agi de déterminer si la francophonie ivoirienne est un ensemble distinct de variétés ou des variétés se situant dans un continuum linguistique(s). Pour ce faire, le travail de recherche a été scindé en trois parties. La première partie a servi de cadre à la présentation du sujet. Il s'agissait d'expliquer le choix du sujet, notre motivation pour cette recherche, les objectifs visés ainsi que la problématique et les hypothèses de la recherche.

La deuxième partie a consisté à définir les concepts fondamentaux du sujet. Il a également été question de déterminer la conception des auteurs sur les notions de variétés et de continuum dans la francophonie ivoirienne. Nous y avons aussi énuméré certaines caractéristiques des variétés de français en Côte d'Ivoire. Les résultats de cette recherche justifient les hypothèses de départ mais ouvrent d'autres voies de réflexion en ce qui concerne les travaux sur les caractéristiques langagières des Ivoiriens en français.

Aux termes de cet article, force est de constater que la francophonie ivoirienne est assez typique en son genre. Le français en Côte d'Ivoire a plusieurs avatars certes, mais ses formes se confondent entre elles de plus en plus rendant ainsi la description linguistique laborieuse. Loin d'être une réalité homogène, et selon les travaux des spécialistes sur la question, il serait commode de représenter globalement ces variété de français dans un ensemble continu de que de les distinguer les unes des autres. Cependant, il est toujours susceptible de rencontrer des ruptures dans ce continuum car la communauté linguistique francophone ivoirienne est hétérogène. Cette hétérogénéité impliquerait que tout le monde ne parle pas de la même manière, tout le monde ne possède pas les mêmes compétences langagières en français.

Bibliographie :

- ABOA, Abia Alain Laurent (2009), « La francophonie ivoirienne : enjeux politiques et socioculturels », *Baobab*, n°5, Dakar, pp 1-14.
- ABOA, Abia Alain Laurent (2015), « La Côte d'Ivoire et la langue française : les facteurs d'une appropriation », [en ligne] disponible sur www.ltml.ci/filrd/article_3/Laurent%20ABOA.pdf (page consultée le 13/04/2015), pp 1-13.

- ABOA, Abia Alain Laurent (2012), « Le français en contexte urbain en Côte d'Ivoire », *Sudlangues*, n°18, Dakar, pp 72-84.
- AYEWA, Kouassi Noel (2005), « Mots et contextes en FPI et en nouchi », *Mots, termes et contextes*, Actualités scientifiques, Edition Archives contemporaines / AUF, Bruxelles, pp 1-11.
- AYEWA, Kouassi Noel (2009), « Une enquête linguistique : Le français, une langue ivoirienne », *Le français en Afrique*, n°25, pp 117-134.
- BAUVOIS, Cécile (2003), « Ni Eve, ni Adam », *Etudes sociolinguistiques de 12 variables de français*, Paris, l'Harmattan, coll. Espaces discursifs, 240 p.
- BENVENISTE, Claire Blanche (2010), *Approches de la langue parlée en français*, Ophrys, coll. *L'Essentiel français*, Paris, 175 p.
- BOUDREAU, Annette et al. (2003), « Perception et maîtrise de la norme de référence dans le monde francophone : un essai d'explication des différences », *Colloque international sur l'écologie des langues*, l'Harmattan, Paris, 11 p.
- BOUTIN, Akissi Béatrice (1998), *Quelques variantes syntaxiques du français en Côte d'Ivoire*, mémoire de DEA, Université de Stendhal, Grenoble III, 111 p.
- BOUTIN, Akissi Béatrice (2002), *Description de la variation : études transformationnelles des phrases du français de Côte d'Ivoire*, Thèse de doctorat, Université de Grenoble III, 364 p.
- BOUTIN, Akissi Béatrice, Kouamé, Koia Jean-Martial, Nebout-Arkhus, Patricia, (2011), « Contexte ivoirien de l'appropriation du français langue d'enseignement », *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines*, n°5, vol. 1, Université Marien N'gouabi, République du Congo, pp. 1-28.
- BROU-DIALLO, Clémentine (2004), *Aspects des difficultés d'apprentissage du français langue étrangère par des étudiants anglophones africains*, Thèse de Doctorat, Université Montpellier 3.
- DUBOIS, Jean et al. (2002), *Dictionnaire de Linguistique*, Larousse-Bordas/ VUEF, 2^e édition, Paris, 514 p.
- GADET, Françoise (2007), *La variation sociale en français*, Ophrys, Coll. *L'essentiel français*, Paris, 186 p.
- GADET, Françoise (2013), « La variation et les corpus : une entrée méthodologique, avec l'exemple du style », *JéTou Actes*, Toulouse, pp 121-128.
- JABLONKA, Franck (2007), « La francophonie échelonnée. Le continuum discontinu en linguistique variationniste urbaine au Maroc », *PhiN* 41, pp 1-20.
- KLEIN, Wolfgang (1989), « La variation linguistique », *La sociolinguistique en pays de langue allemande*, Pierre Cadiot et Norbert Dittmar (eds.), Presses Universitaires de Lille, Lille, pp 101-124.
- KnuTsen, Anne Moseng (2007), *Variation du français à Abidjan (Côte d'Ivoire). Etude d'un continuum linguistique et social*, Université d'Oslo, Thèse de Doctorat, Acta Humaniora, Oslo.
- KOUADIO, N'guessan Jérémie (1990), « Le nouchi abidjanais, naissance d'un argot ou mode linguistique passagère ? », Gouani / Thiam (éds.), *Des langues et des villes*, Paris, ACCT/Didier Erudition, pp 373-383.
- KOUADIO, N'guessan Jérémie (1999), « Quelques traits morphosyntaxiques du français écrit en Côte d'Ivoire », *Langue*, Vol 2, Paris, AUF, pp. 301-313.
- KOUADIO, N'guessan Jérémie (2006), « Le nouchi et les rapports dioula-français », *Le français en Afrique*, revue des observatoires du français contemporain en Afrique, N° 21, Institut de linguistique française, CNRS, pp 177-191.
- KOUADIO, N'guessan Jérémie (2007), « Le français : langue coloniale ou ivoirienne ? », *Hérodote*, N 126, Editions La découverte, Paris, pp. 69-85.

- KOUADIO, N'guessan Jérémie (2008), « Le français en Côte d'Ivoire : de l'imposition à l'appropriation décomplexée d'une langue exogène », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, 40-41, pp. 179-197.
- KOUADIO, Pierre Adou Kouakou (2011), « Le nouchi, du désordre à l'esthétique », *African journal students*, n°1, pp. 33-38.
- KOUADIO, Pierre Adou Kouakou (2014), « Quelques particularités syntaxiques du français parlé de Côte d'Ivoire », *LTML*, n°10, pp. 1-11.
- KOUAMÉ, Koia Jean-Martial (2012a), « La langue française dans tous les contours de la société ivoirienne », *Note de recherche de l'ODSEF*, Québec, pp 1-27.
- KOUAMÉ, Koia Jean-Martial (2012b), « Le nouchi : creuset de la diversité culturelle et linguistique de la Côte d'Ivoire », *Francopolyphonie : l'interculturalité à travers la linguistique et la littérature* n°7, vol 1, pp. 1-16.
- KOUAMÉ, Koia Jean-Martial (2014), « les variétés du français : entre création et hybridation : La vie du français en Côte d'Ivoire », *La langue française dans le monde 2014*, Nathan, Paris, 576 p.
- KUBE, Sabine. (2005), *La francophonie vécue en Côte d'Ivoire*, L'Harmattan, Paris, 247 p.
- LABOV, William (1972a), *Language in the Inner City*, trad. fr. (1978) : *Le parler ordinaire*, Editions de Minuit, 2e éd., Paris, 519 p.
- LABOV, William (1972b), *Sociolinguistic Patterns*, trad. fr. (1976) : *Sociolinguistique*, Editions de Minuit, Paris, 344 p.
- LABOV, William et al. (1966), «Fondements empiriques d'une théorie du changement linguistique», Université de Columbia, USA.
- LAFAGE, Suzanne. (2002), « Le lexique français de Côte d'Ivoire, appropriation et créativité », *Le français en Afrique*, Institut de Linguistique français / CNRS, Nice, pp. 16-17.
- LEDEGEN, Gudrun, LEGLISE, Isabelle. (2013), « Variations et changements linguistiques », *Sociolinguistique des langues en contacts*, Wharton S., Simonin J. (éd), pp 315-329.
- MEL, Bertin Gnamba, KOUADIO, N'guessan Jérémie (1990), « Variétés lexicales du français en Côte d'Ivoire », *Visages du français : variétés lexicales de l'espace francophone*, AUPELF, Paris, pp. 51-58.
- MOREAU, Marie-Louise (1997), *Sociolinguistique*, Ed. Mardaga, 289 p.
- PLOOG, Katia (2002), « L'approche syntaxique des dynamiques langagières : non-standard et variation », *Cahiers de grammaire*, pp. 423-442.
- SIMARD, Yves (1994), « Les français de Côte d'Ivoire », *Langue française*, pp. 20-36.